

Code d'article 156.31**Description** MOULES RONDS ENFOURNER**Catalogue** HOS 203**Date de modification** 28/03/2024 11:48:22**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT

Dimensions Ø 9x2,1 CM

Matériel PAPIER SILICONE

Couleur NATUREL

Grammage 75 G/M2

Poids net d'une unité (g) 8,52

Codes

Intrastat 48232000

ITF14 18420499156313

EAN13 8420499156316

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage****Paquet**

Unités / paquet 1.500

Dimensions paquet (cm) 40,00 x 59,17 x 24,00

Poids paquet (kg) 2,84

Volume paquet (m³) 0,0568000

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 1.500

Paquets /carton 1

Dimensions carton (cm) 40,00 x 59,17 x 24,00

Poids carton (kg) 2,84

Volume carton (m³) 0,0568000

Palette

Cartons / couche 20

Cartons / palette 20

Conditionnement (U base x couches) 20 x 1

Poids (kg) 80,80

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

Biodégradable

Four

-40°C/+200°C

Résist. graisses

**Certificats**

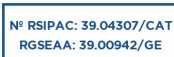


Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.